
ATELIER 11
Les stages à l'étranger
(Pierre LAPART)

Communication 11.3
« Formation en travail social, un stage à l'étranger est-il possible ? »
Myriam Santhune, IRTS Nord Pas de Calais

Introduction

Les étudiants en travail social, candidats à l'expatriation relatent un véritable parcours du combattant. Lors d'une recherche réalisée en 2004, en prenant comme exemple de formation supérieure professionnelle française, la formation d'éducateur spécialisé, j'ai effectué d'une part des entretiens avec des formateurs et d'autre part des entretiens avec des étudiants qui ont malgré tout pu faire leur stage à l'étranger.

Lorsque j'ai débuté ma recherche, j'envisageais comme sujet principal, les apports positifs d'une expérience à l'étranger en formation. Mais les entretiens vont me conduire sur une autre piste. En effet les entretiens des formateurs ont été riches en détails sur les obstacles. Par contre ils ont presque complètement occulté les bénéfices de ces stages.

Avant de commencer les entretiens je n'avais pas imaginé que toutes les personnes françaises de mon échantillon feraient référence aussi longuement au cadre législatif du diplôme d'éducateur spécialisé, tant au niveau des formateurs que des étudiants. Sans connaître l'annexe (au décret) relative aux stages dans les pays hors Communauté Européenne dans la plupart des cas, les formateurs ont utilisé les textes législatifs comme obstacle au départ. A l'aide de quelques exemples je vais montrer que le contenu des textes officiels n'est pas aussi restrictif qu'il n'apparaît aux formateurs.

En plus du cadre législatif, les formateurs ont mis en avant beaucoup d'obstacles linguistiques, matériels et pédagogiques pour décourager les étudiants à partir en stage à l'étranger.

Les obstacles ont envahi le temps de l'entretien comme ils ont envahi le temps de préparation de ces stages et le séjour sur place. Je reprendrai les propos d'une formatrice : « on a beaucoup discuté des problèmes du quotidien et on a beaucoup moins parlé du contenu pédagogique du stage ».

Cette démarche des formateurs peut surprendre l'année de la mise en place de la réforme de l'enseignement supérieur.

J'analyserai les raisons invoquées pour l'absence de promotion de la mobilité alors qu'elle est un des six objectifs du Processus de Bologne.

Je préconiserai d'une part de développer la communication interne au sein des centres de formation ou de manière plus élargie dans le cadre du Groupement National des Instituts de formation. Ceci afin d'aider à la mise en place de tels projets. Je préconiserai d'autre part de travailler sur les représentations pour amorcer un changement d'attitude par rapport aux demandes d'étudiants en ne laissant pas dans l'ombre les apports pédagogiques pour les étudiants. Je conclurai mes propos sur les enjeux de cette mutation de la formation qui consiste en une co-construction pédagogique non seulement entre le centre de formation et le terrain mais entre des centres de formation de pays différents.

1^{ère} partie : Les différents obstacles

I – Les obstacles législatifs

Il serait fastidieux de rentrer dans le détail de tous les points législatifs dans un temps aussi court. Par ailleurs ce n'est pas le lieu, dans un colloque international de rester centré sur un cadre purement national.

1^{er} exemple : le lieu de stage

Certains formateurs affirment que les stages hors Communauté Européenne sont interdits et que le lieu de stage doit être agréé par l'organisme de tutelle du centre de formation. En mettant en parallèle ces dires avec les textes j'ai vérifié que ce n'était pas du tout le cas.

J'ai constaté une absence de vérification de l'information ou une interprétation abusive des textes par un manque de connaissance des conditions d'envoi d'étudiants en stage à l'étranger.

2^{ème} exemple : l'encadrement sur le terrain

Des contraintes législatives similaires ont été avancées par les formateurs quant à l'obligation d'avoir un professionnel ayant exactement le même titre de diplôme que celui préparé par l'étudiant dans son pays d'origine. Cette demande paraît absurde car l'histoire des professions du social est marquée par des spécificités nationales.

En étant provocatrice, j'irai jusqu'à dire que cette demande peut révéler chez certains formateurs une difficulté à se décentrer par rapport à leur culture professionnelle d'origine. Un travail sur les représentations s'avère nécessaire.

3^{ème} exemple : les documents administratifs

Les formateurs ont conscience du niveau d'exigences élevé envers ces étudiants. Dès qu'il s'agit d'un stage à l'étranger, ils manifestent du scepticisme sur les motivations des étudiants. Ils arguent d'emblée le tourisme comme objectif implicite voire explicite du stage. Non seulement ils demandent plus d'informations, mais en plus ils les passent au peigne fin pour détecter une éventuelle faille. Cela a été vécu comme du harcèlement par les étudiants et d'un manque de confiance par les terrains de stage. Que le projet de l'établissement soit transmis au formateur en français, certes, de là à demander la traduction totale du rapport d'activités, il y a sans doute un équilibre à trouver.

Il s'avère que les textes de loi sont finalement beaucoup moins restrictifs que les exigences faites aux étudiants. Les centres de formation imposent des contraintes supplémentaires aux étudiants. Je clôturerai donc cette liste non exhaustive sur une note optimiste, reprenant les mots d'une formatrice : « Je pense que c'est pendant la formation qu'on doit essayer d'en profiter. Bien sûr c'est vrai qu'il y a la réglementation, il y a les textes, le diplôme mais si on sait argumenter, ça peut s'inscrire dans un programme ».

II - Les obstacles linguistiques

Avec le financement, la langue ou plutôt son manque de connaissance est l'obstacle le plus mis en avant lors des entretiens. Comme nous sommes dans un colloque international francophone, nous pouvons voir que de nombreuses possibilités existent sans avoir besoin d'apprendre une langue étrangère.

Il n'est pas possible de partir dans un pays sans connaître la langue surtout dans le cas d'un stage synonyme d'immersion totale. L'argument est recevable. En effet, si l'étudiant ne connaît pas les bases minimum de la langue, les objectifs du stage ne peuvent être atteints, le formateur peut se demander ce que l'étudiant va tirer de cette expérience à part des bénéfices personnels. Le stage ne peut pas permettre dans ce cas là de développer des compétences professionnelles.

Mais n'oublions pas les ressources des étudiants :

D'une part, la région où s'est déroulée mon étude est riche de communautés d'origine étrangère. Les étudiants sont aujourd'hui la 3^{ème} génération. Ils ont souvent une connaissance de la langue même si celle-ci est parcellaire. Alors utilisons la car un bilinguisme total n'est pas nécessaire.

D'autre part, en entrant en formation supérieure, nous pouvons considérer qu'un

bagage grammatical et lexical de base est connu.

L'apprentissage d'une langue était inexistant dans les formations en travail social jusqu'à la rentrée 2004. La réforme du diplôme d'assistant de service social modifie cela timidement. Il s'agit d'une option et non d'une obligation comme le législateur l'avait envisagé au départ. Nous devons développer un autre type d'apprentissage des langues. En effet celui donné dans le secondaire en France, vu les résultats, n'est pas à imiter même si d'autres facteurs culturels rentrent en jeu pour expliquer cet échec. Le problème de l'enseignement des langues en France est de vouloir corriger d'emblée la forme sans prendre plus en compte le fond du discours des élèves. Dans nos formations, l'apprentissage d'un vocabulaire professionnel serait plus adéquat. Il permettrait la lecture d'articles professionnels en version originale ou des échanges sans maîtriser une structure grammaticale parfaite.

III : Les obstacles matériels

III - 1 : Financement

Le problème financier apparaît avant et pendant le stage. En plus du prix du voyage, l'hébergement représente un coût supplémentaire. Bien que les sources de financement soient multiples le problème financier est réel. Par ailleurs l'étudiant ne peut compter sur ces revenus supplémentaires car ceux-ci arrivent plusieurs mois après son arrivée dans le pays d'accueil. Cette recherche de subventions est vue comme un frein au départ. Mais l'exemple de certains étudiants nuance ce propos. J'ai constaté une grande implication des étudiants pour obtenir des financements. Le montage des dossiers en vue d'un financement n'est pas chose aisée et son obtention n'est en rien garantie.

Mais je souhaiterais insister sur les dimensions formatrices indirectes des démarches à entreprendre. Envisageons cette recherche de subsides sous un angle complètement différent, comme un élément de formation. L'intérêt de ce stage là, c'est aussi d'aller trouver des financements complémentaires. Financements qui ne soient pas simplement l'organisation de fêtes. Ce que je trouve intéressant, c'est d'apprendre à monter un dossier technique auprès d'un financeur.

III - 2 : Investissement en temps

L'implication du formateur, de l'étudiant et des professionnels du terrain sont indispensables. Les temps de préparation pour le formateur et pour l'étudiant sont importants. Ce temps de préparation est dû en partie au manque de connaissance du dispositif. Ce manque est à la fois une cause et une conséquence de la rareté des départs en stage à l'étranger. Les étudiants doivent déployer beaucoup d'efforts pour convaincre de la pertinence et de la possibilité de leur projet. D'où un nombre restreint de candidats au départ. Et ce nombre limité d'étudiants ne conduit donc pas à une recherche approfondie sur le sujet par les formateurs. J'espère faciliter leur travail par mon intervention de ce jour. Néanmoins je ne nie pas le temps supplémentaire à investir comme dans tout projet innovant.

IV - Obstacle pédagogique : l'alternance intégrative

Depuis la création du diplôme d'éducateur spécialisé en France, le principe d'alternance existe avec des périodes en centre de formation et sur le terrain d'une durée totale équivalente pour chacune aujourd'hui. Sans avoir effectué une étude exhaustive des formations hors de mes frontières, j'ai pu néanmoins constater une articulation différente dans d'autres pays.

De ce fait l'absence aux regroupements semble un obstacle majeur au développement des stages à l'étranger. L'alternance intégrative est le moyen préconisé pour les formations en travail social. Or nous assistons souvent à une alternance juxtapositive selon les termes employés par Geay. La formation en alternance (nous précise le Ministère des Affaires Sociales) n'est pas un simple schéma d'aller-retour mais l'alternance peut être décrite comme une interaction constante entre un milieu professionnel visant à faire acquérir aux stagiaires un métier et un centre de formation chargé, à partir de problématiques, d'éclairer et de permettre, grâce aux apports théoriques dispensés par des formateurs compétents, de réfléchir et d'analyser les pratiques.

Mais il n'est pas nécessaire d'imposer le retour dans le centre de formation initial pour des raisons financières mais aussi pour des raisons pédagogiques car des solutions existent notamment le relais par un centre de formation local et des échanges par messages électroniques.

Cette recherche de partenaires locaux est à encourager pour l'intérêt du projet et son déroulement dans des conditions optimales. Dans le cas où le pays ne possède pas de centre de formation similaire, ou si des conventions n'ont pas pu être signées avec des homologues étrangers avant le départ, cet argument ne peut pas servir d'alibi pour refuser un projet de stage à l'étranger.

2^{ème} partie : Les apports pédagogiques

I – Intérêt pédagogique pour les étudiants

Mon analyse s'appuie sur la description par Tzvetan Todorov de la démarche ethnologique, développée dans son ouvrage « Nous et les autres ».

Avant de partir l'étudiant va montrer sa capacité d'éloignement vis à vis de sa propre culture, capacité que tous ne possèdent pas.

Lorsqu'il sera sur place il va développer sa capacité d'ouverture à une autre culture. Cette période d'adaptation sera traversée par des tensions. Elles révéleront ses valeurs sous-jacentes lorsqu'il adoptera une position d'universalisme ou de relativisme. Loin de moi l'idée de dire que le stage à l'étranger est le seul moyen pour

apprendre à se décentrer mais c'est le bénéfice principal de ce type d'expérience. Il est vrai que parfois l'attitude adoptée par certains étudiants à l'étranger vient entraver la découverte de l'autre. Mais être en immersion dans un milieu professionnel étranger fait prendre conscience de son propre fonctionnement professionnel. Cette remise en cause de sa culture peut être violente car au début c'est l'incompréhension totale. Le formateur du pays d'accueil aide alors l'étudiant à passer ce cap dans le cadre d'une formation en alternance.

Au retour l'étudiant va continuer à s'interroger sur sa propre culture en général et sa culture professionnelle en particulier. C'est au tour du formateur du pays d'origine, en lien avec le formateur du pays d'accueil, de continuer à aider l'étudiant à formaliser.

II – Intérêt pédagogique pour les formateurs

L'intérêt de cette collaboration est double.

D'une part l'obstacle pédagogique est contourné grâce au relais effectué par un formateur local. Son implication sur le territoire permet un accompagnement idoine de l'étudiant avec comme objectif une alternance intégrative.

D'autre part, un travail de co-construction pédagogique s'élabore. Ce réseau international devient le support d'un travail en commun sur des contenus pédagogiques. La mobilité de l'étudiant n'est plus alors exclusivement centrée sur l'étudiant. Les formateurs y voient aussi une possibilité de recherche et donc un intérêt supplémentaire pour eux-mêmes. Donc c'est un enjeu considérable.

Conclusion

J'ai montré qu'un travail d'information est nécessaire en équipe de formateurs afin que ceux-ci puissent en toute connaissance des possibilités offertes, accompagner les étudiants sans a priori. Même si l'information a été donnée, un travail énorme est encore à faire pour que chaque formateur s'approprie ce dispositif qui s'inscrit dans une nouvelle manière de penser la formation.

J'ai traité dans mon étude de la mobilité des étudiants. Il serait opportun d'envisager aussi la mobilité des formateurs selon différentes formules : sans nécessairement partir à l'étranger, les échanges dans des rencontres internationales ou lors des co-constructions pédagogiques évoquées précédemment. Des interventions ponctuelles dans le cursus de formation d'étudiants ou de professionnels sont une forme de mobilité complémentaire à celle des étudiants. Et pourquoi ne pas développer des échanges de poste pour une durée plus longue ?